

Réunion du 3 mars 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2014/188 - Administration générale - 5
Avis du Conseil Général sur le projet de Plan local d'urbanisme
intercommunal (PLUi) arrêté du Hattgau**

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté du Hattgau, dont les grands équilibres s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département ;

- considère que le projet de territoire du Hattgau a vocation à s'inscrire dans son contexte intercommunal, et appelle la nouvelle communauté de communes de l'Outre-Forêt à travailler à conforter la place et le rôle que ce territoire et ses bourgs auraient à jouer en Alsace du Nord ;

Sur le thème de l'habitat et du logement :

- approuve les dispositions des Orientations d'aménagement et de programmation – volet habitat, qui intègrent les enjeux et orientations du PDH et de la politique départementale de l'habitat territorialisée à l'échelle du SCoTAN ;

- propose d'accompagner la communauté de communes dans la mise en œuvre de ce volet Habitat, et notamment de conclure une convention post-PLH, qui permettra d'identifier un budget et un programme d'action sur 6 ans, et d'en contractualiser les moyens alloués.

Sur les zones de développement économique :

- apporte son appui à l'inscription au PLU de la zone IIAUX à Hatten, dans la mesure où ce site aurait vocation à s'inscrire dans le dispositif des plateformes départementales d'activités ;

Sur la question des coulées d'eau boueuse :

- propose de compléter le plan de zonage sur la commune de Reimerswiller, comme précisé dans le présent rapport, et de règlementer la constructibilité de ces secteurs de manière à ne pas générer plus d'exposition au risque ;

Sur le maillage des itinéraires cyclables :

- propose d'inscrire au plan de zonage de Betschdorf et Rittershoffen un emplacement réservé au bénéfice du Département le long de la RD 243 entre les deux communes, tel que précisé dans le présent rapport.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140303-85051-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 18/03/14